

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 143 (2017)
Heft: 12: Stratégies post-crash

Rubrik: Pages SIA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN CLIMAT TOUJOURS FAVORABLE: ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR LA CONJONCTURE ET LA MARCHÉ DES AFFAIRES DANS LA BRANCHE DES ÉTUDES II/2017

D'après les enquêtes conjoncturelles menées par le Centre de recherches conjoncturelles de l'ETH Zurich (KOF) en avril 2017, la marche des affaires des bureaux d'étude continue de s'améliorer. Plus de la moitié des participants la juge bonne, alors que seuls 4 % sont insatisfaits.

Ces trois derniers mois, le secteur des études a connu une demande encore modeste, quoique sans cesse croissante. Les entreprises interrogées estiment que la demande est amenée à se stabiliser dans un avenir proche. Les analystes tablent sur une évolution positive de la construction suisse durant l'année à venir. Tant que les taux resteront bas, aucun changement important ne devrait intervenir dans les prochains mois. Le nombre de demandes de permis de construire a certes augmenté au cours du premier trimestre, mais ces demandes portent surtout sur des projets à petite échelle.

D'avantage de travaux de rénovation

Les carnets de commande se sont légèrement étoffés et représentent aujourd'hui près de onze mois d'activité pour les architectes et dix pour les ingénieurs. Cette perspective est toujours rassurante, quoique plus incertaine

qu'il y a encore trois ans environ, alors que les architectes faisaient état de réserves de travail de quasiment treize mois.

Depuis six mois, la part de chiffre d'affaires générée par les travaux de rénovation et d'entretien est en hausse et atteint désormais 37,5 %. Selon l'hebdomadaire *Baublatt*, les demandes déposées pour des projets de rénovation sont en nette augmentation au premier trimestre. Certains cantons modernisant leurs bâtiments scolaires y contribuent tout particulièrement.

Le logement, un moteur d'activité pour les architectes

D'après l'enquête du KOF, les bureaux d'architecture s'attendent à ce que la tendance positive se poursuive au cours des six prochains mois. Les prestations fournies ont progressé et devraient continuer à s'accroître à court terme. Les effectifs actuels sont donc considérés comme trop justes, mais ne devraient pas être revus à la hausse pour le moment. Une fois de plus, les honoraires restent sous pression.

Les montants des travaux réalisés ont augmenté dans le logement et, dans une moindre mesure, dans la construction industrielle et commerciale, tandis qu'ils ont diminué dans la construction publique. Le *Baublatt* indique que la majorité des investissements, soit 63 %, concerne la construction de logements, notamment locatifs. Le nombre de demandes de permis de construire pour des immeubles de placement à plusieurs étages, mais aussi pour des maisons individuelles, est remonté pour la première fois depuis longtemps.

Recul anticipé par les ingénieurs

Les bureaux d'ingénierie interrogés, et en particulier les bureaux d'études techniques, sont plus nombreux à évaluer positivement la marche de leurs affaires. Dans l'ensemble toutefois, ils craignent une légère détérioration dans les six mois à venir. Dans ce contexte, les effectifs sont considérés comme suffisants et aucune augmentation n'est prévue. En ce qui concerne les honoraires, un cinquième des entreprises s'inquiètent de devoir les réduire, alors que 74 % n'envisagent aucun changement. Les montants des travaux réalisés ont nettement chuté dans le logement, se sont maintenus dans la construction industrielle et commerciale et ont progressé dans la construction publique.

David Fässler, avocat M.B.A./prestations de service SIA, responsable de SIA-Service; david.faessler@sia.ch

KOF

L'enquête du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF) pour le secteur des bureaux d'études a été menée auprès de bureaux d'architectes et d'ingénieurs suisses volontaires. Les questionnaires sont composés de prévisions sur les activités commerciales passées, actuelles et futures.

Si vous souhaitez participer à l'enquête, vous pouvez répondre au questionnaire en ligne sur le site <http://survey.kof.ethz.ch>. Plus d'informations sur le site: www.kof.ethz.ch

Marché des affaires

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	55	41	4
– Architectes	52	41	7
– Ingénieurs	56	42	2
Est du Plateau suisse avec Zurich	55	42	3
Ouest du Plateau suisse avec Berne	65	32	3
Suisse du Nord-Ouest avec Bâle	53	43	5
Suisse orientale avec St-Gall	75	25	0
Tessin	34	55	12
Suisse romande	27	66	6
Suisse centrale	66	27	7

Marché des affaires actuelle dans les régions (chiffres arrondis)

Emploi

	Augmentation en %	Equivalent en %	Diminution en %
Ensemble de la Suisse	17	69	13
– Architectes	15	73	12
– Ingénieurs	19	67	15
Est du Plateau suisse avec Zurich	20	59	21
Ouest du Plateau suisse avec Berne	18	75	7
Suisse du Nord-Ouest avec Bâle	13	67	20
Suisse orientale avec St-Gall	22	68	10
Tessin	12	81	7
Suisse romande	21	71	8
Suisse centrale	5	86	10

Attentes par rapport aux effectifs en personnel dans les régions

Prévision de marche des affaires

	Augmentation en %	Stagnation en %	Diminution en %
Ensemble de la Suisse	12	77	11
– Architectes	14	78	8
– Ingénieurs	11	77	13
Est du Plateau suisse avec Zurich	12	70	18
Ouest du Plateau suisse avec Berne	3	91	6
Suisse du Nord-Ouest avec Bâle	20	75	5
Suisse orientale avec St-Gall	18	75	7
Tessin	15	72	13
Suisse romande	11	78	11
Suisse centrale	6	90	4

Prévision de marche des affaires au prochain semestre dans les régions (Source KOF)

ACTUALITÉS DES GROUPES PROFESSIONNELS: LE PAYSAGE, UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

De Central Park à la plaine de l'Aire: à l'automne, le groupe professionnel Architecture de la SIA se consacrera, lors la journée BGA « Architecte et paysage », au thème du paysage et se demandera en quoi son aménagement peut être constitutif du développement urbain.

Lorsque Frederick Law Olmsted et Calvert Vaux commencèrent, en 1858, la construction de Central Park à Manhattan, le quadrillage urbain en blocs, à la progression inexorable, se trouvait encore à environ deux miles au sud de leur chantier. Le parc devait, tel un bastion vierge, prendre le contre-pied du Commissioner's Plan cartésien de 1811 et présenter une antithèse pittoresque, un aperçu du paysage originel de Manhattan. Leur projet transformait la topographie marquée par des marécages et des rochers et la complétait par de nouvelles images paysagères. Le mot d'ordre de leur contribution au concours, Greensward Plan, était déjà tout un programme. Le Ward était la division politique et administrative de Manhattan au 19^e siècle, correspondant à un arrondissement de ville. Proclamer Central Park « arrondissement vert » reflétait l'idée réformatrice de ses concepteurs et attribuait au parc une importance égale à celle des arrondissements construits. La dichotomie entre éléments bâtis et éléments non bâtis était ainsi définie comme une caractéristique équivalente, constitutive de la ville.

Prototype d'un territoire naturel urbain

On connaît la suite des événements: ce n'est qu'au cours des décennies suivantes que le quadrillage urbain en blocs ceintura

le parc achevé depuis longtemps, définissant dès lors cet espace à grande échelle tel que nous le connaissons aujourd'hui. Ce décalage dans le temps, la planification et la volonté de mettre en œuvre un élément paysager structurant avant que, sous l'impulsion du marché, l'urbanisation ne se développe sur le site, restent radicaux et visionnaires. Les façades des bâtiments adjacents font référence au parc, qui, à son tour, confère aux rues et aux maisons une identité à nulle autre pareille. Le face-à-face des immeubles résidentiels et du territoire naturel urbain fut rapidement identifié comme une situation privilégiée. En témoignent aujourd'hui encore les prix élevés de l'immobilier. Cependant, le parc crée un lien et, immortalisé comme un modèle de pratique urbanistique, a donné à la propriété privée individuelle une expression de collectif et, de ce fait, d'urbanité.

En 1997, le groupement Superpositions a remporté le mandat d'études portant sur la renaturation du lit de la rivière Aire, dans le canton de Genève. Prenant sa source au Mont Salève, en France, l'Aire, longue de 11 km seulement, coule essentiellement sur le territoire suisse. Elle traverse une plaine de cultures intensives avant d'atteindre des petites communes et la périphérie de Genève, pour se jeter dans l'Arve peu avant la jonction de celle-ci avec le Rhône. De vastes portions de l'Aire ont été canalisées dans les années 1920 et 1930. Depuis les années 1980, son état écologique était désastreux et elle exposait les villages environnants à un risque permanent de crues.

A l'époque, le canton subissait une crise du logement notoire. Recours et processus administratifs ralentis freinaient toute tentative d'y remédier. A la suite de ce blocage, la population a adopté en 1997 un programme de renaturation de tous les cours des rivières proposé par le canton. Le

mandat d'études consacré à l'Aire s'adressait à quatre équipes interdisciplinaires de biologistes, botanistes, hydrauliciens, agronomes, géologues et ingénieurs, sous la direction d'architectes. L'étude portait sur la prévention des crues et l'assainissement écologique, mais visait également à créer un espace de loisirs de qualité, afin d'attirer de nouveau la population sur les berges de la rivière.

Trois types de nature à Genève

Le nom du groupement d'aménagistes, Superpositions, qui a décroché le mandat d'études, donne le ton. Leur projet a su convaincre grâce à la superposition de trois types de nature, connus dans la théorie du paysage: la première nature originelle se situe dans le cours « naturel » d'une rivière nouvellement créée. La deuxième nature née de la main de l'ingénieur se lit dans la conservation du canal et témoigne de l'histoire du lieu. Enfin, la troisième nature, les jardins créés par l'homme, modèle en différentes configurations le projet sur toute sa longueur. En fonction du niveau d'eau, la rivière peut ainsi se frayer un chemin par elle-même et faire vivre les différents cas de figure.

Achevée en 2015, la revitalisation de l'Aire a non seulement permis de redécouvrir un élément de la nature au service du développement urbain, mais aussi de le redéfinir. Le territoire naturel est amené dans les nouvelles zones d'habitation, tandis que la ville en expansion est insérée dans le paysage. Des projets comme le plan de quartier Les Cherpines (2013), qui regroupe, non loin de la confluence de l'Aire et de l'Arve, 3000 logements et 2500 postes de travail, renvoient au cours proche de la rivière renaturée. Les limites projetées de la ville se dirigent vers la plaine alluviale qui borde l'Aire à cet endroit et est pour ainsi



Frederick Law Olmsted et Calvert Vaux ont conçu le parc de Central Park à New York dès 1858, bien avant que les blocs d'habitations ne deviennent une adresse convoitée en bordure de parc. Plan en vue aérienne de 1865 (extrait). © Central Park, New York, 1865, Prang, L. & Co., David Rumsey Map Collection, www.davidrumsey.com



L'Aire a pu se façonner un nouveau cours naturel tout près de son lit canalisé. (Photo Fabio Chironi)

dire « adoptée » comme un parc de quartier. De nouvelles bandes de végétation y conduiront les promeneurs. Les installations sportives existantes s'intègrent également dans ce territoire naturel.

Il reste à espérer que la présence de l'Aire suscitera aussi une qualité égale dans le secteur Praille Acacias Vernet (PAV), objet du projet d'urbanisme le plus ambitieux de Genève à l'heure actuelle. Sur le dernier kilomètre qui la sépare de l'embouchure avec l'Arve, la rivière restera couverte jusqu'à nouvel ordre. Rapports de propriété privée et intérêts immobiliers s'opposent à l'idée collective de la ville.

Un paysage qui structure la ville

Peut-être pouvons-nous même considérer la longue crise du logement genevois comme une bénédiction pour les quartiers à construire. En effet, en opérant d'abord sur un territoire à grande échelle avec le projet Aire, la ville à bâtir aujourd'hui peut se référer à un territoire naturel de très grande valeur.

A New York comme à Genève, un élément structurant a été ancré dans le paysage avant le bâti. Cette approche permet de piloter l'urbanisation inexorable comme un vecteur et de lui donner une pertinence territoriale. Les éléments structurants de ce genre créent une dimension identitaire et forment un cadre commun : ils instaurent un lien social et donnent une valeur au collectif. L'intérêt public et la participation sont ainsi garantis dans une société urbaine de plus en plus dominée par la privatisation et les phénomènes de ségrégation. Un espace d'une certaine dimension leur est nécessaire pour avoir un impact fondateur. Or cette large échelle est peu conciliable avec la petite taille des limites communales. La réflexion sur le paysage, par conséquent sur une grande échelle, incite les communes à collaborer et exige une coordination des cantons ou de la Confédération.

Bâtir la ville en se servant du paysage

La tendance croissante des architectes à se servir du paysage pour bâtir une ville ou nourrir une réflexion sur la ville est manifeste. En 2015, l'ETH Studio Basel a publié, sous le titre *achtung: die Landschaft. Lässt sich die Stadt anders denken?*, une étude sur les éléments de structuration du développement urbain. Se référant à la publication des années 1950 *achtung: die Schweiz* de Max Frisch, Markus Kutter et Lucius Burckhardt, le titre redevient programmatique, puisqu'il souligne à la fois l'urgence et le potentiel qu'il y a à tenir compte du paysage dans le contexte suisse.

La SIA s'intéresse aussi davantage au paysage. L'année dernière, le groupe professionnel Environnement (BGU) a, avec le soutien des groupes professionnels Architecture (BGA) et Génie civil (BGI), élaboré une prise de position relative au paysage qui, du point de vue de la SIA, fournit une définition interdisciplinaire à l'importance du paysage pour un aménagement durable et de qualité du cadre de vie. Le BGA a choisi cet automne de consacrer sa journée bisannuelle au thème « Architecte et paysage : le paysage, un vecteur du développement urbain ». L'événement aura lieu à Genève. Le matin, les participants pourront parcourir la plaine de l'Aire, l'un des projets lauréats de la distinction *SIA Umsicht - Regards - Sguardi 2017*, guidés par l'architecte Georges Descombes et des membres de l'Atelier Descombes Rampini. L'après-midi sera réservé à une table ronde animée réunissant des participants de renom. Tous les groupes professionnels sont cordialement invités à découvrir ensemble à Genève de nouvelles ressources du paysage.

Journée BGA sur le thème du paysage, vecteur de développement urbain

Dans le cadre de la Quinzaine d'urbanisme, le BGA présentera, le 15 septembre 2017, le projet de la plaine de l'Aire à Genève distingué par le prix *Umsicht - Regards - Sguardi 2017*. Programme :

- promenade le long de l'Aire en compagnie de Georges Descombes et de l'Atelier Descombes Rampini ADR,
- interventions de Michel Desvignes, Thomas Hasler et Alain Léveillé,
- table ronde.

Götz Menzel, architecte ing. dipl., partenaire au sein du bureau d'architectes GayMenzel à Monthey, délégué du groupe professionnel Architecture de la SIA et actif dans le domaine de la culture du bâti ; g.menzel@gaymenzel.com

PREMIER CONGRÈS DES TECHNIQUES DU BÂTIMENT À LUCERNE

Le 5 octobre 2017 se tiendra le premier congrès dédié aux techniques du bâtiment au Centre de la culture et des congrès à Lucerne. Conçu par la SIA et porté par les associations professionnelles SICC (Société suisse des ingénieurs en technique du bâtiment) et Electrosuisse, ce congrès d'envergure nationale sera placé sous le thème de l'innovation et du « performance gap ». Jetant un pont entre recherche et pratique, l'événement réunira tous les professionnels impliqués dans le cycle de vie des biens immobiliers. Ces derniers pourront mener des débats constructifs, ouvrant ainsi de nouvelles voies pour les techniques du bâtiment.

Le congrès sera rythmé par des présentations intéressantes, et offrira aux participants la possibilité de mener des dialogues approfondis, d'une part avec les intervenants dans le « speakers lounge », d'autre part avec les exposants dans le cadre du forum de l'innovation. Les principaux intervenants seront : Benoît Revaz (directeur de l'Office fédéral de l'énergie), Dr Suzanne Thoma (CEO BKW SA), le prof. Dr Werner Sobek (Werner Sobek Group) et le prof. Hans Peter Wehrli (président du conseil d'administration de Swiss Prime Site).

(SIA)



GEBÄUDETECHNIK
KONGRESS 2017

Building Lifecycle Excellence

Inscription sous www.gebaeudetechnik-kongress.ch



Académie d'été de la construction suisse romande
2017 (journée SIA) : le management de projet en
équipe virtuelle

30 août 2017, Yverdon-les-Bains, 8h30 - 17h00
Informations et inscription : www.sia.ch/form/ACAD01-17

Economie durable

6 septembre 2017, webinaire 13h00 - 13h45
Informations et inscription : www.sia.ch/form/webxx-17

Colloque droit de la construction pour planificateurs

19 septembre 2017, Lausanne, 10h00 - 17h00
Informations et inscription : www.sia.ch/form/brt04-17

CAS Expertise Juridique dans l'immobilier

23 septembre 2017, Fribourg/Lausanne, 9 mois
Informations et inscription : www.sia.ch/form/CASIm-mo2017

La norme SIA 144 dans la pratique

26 septembre 2017, Lausanne, 9h00 - 12h00
Informations et inscription : www.sia.ch/form/WB22-17